

*Tribunal
administratif
du travail*

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS

2023 – 2024

**Demands de renseignements particuliers
du troisième groupe d'opposition**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

#	Liste des questions
RP1	Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2023-2024.
RP2	Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024.
RP3	Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
RP4	Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> , et ce, depuis cinq ans.
RP5	Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
RP6	Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir : <ul style="list-style-type: none">a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;b) la liste des membres du conseil d'administration;c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
RP7	Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière : <ul style="list-style-type: none">a) des frais de déplacement;b) des frais de représentation;c) des frais de repas;d) des frais de voyage;e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
RP9	Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

#	Liste des questions
RP154	Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.
RP155	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.
RP156	Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.
RP157	Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.
RP158	Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.
RP159	Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.
RP160	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP161	Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.
RP162	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.
RP163	Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP164	Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. la formation; b. la publicité; c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique; d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement; e. les baux résiliés et locaux vacants; f. achat de matériel; g. tout autre coût de transition.
RP165	Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.
RP166	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.
RP167	Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

#	Liste des questions
RP168	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et préciser la nature des ordonnances.
RP169	Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.
RP170	Depuis cinq ans, par mois, et selon le <i>Code du travail</i> ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).
RP171	Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le <i>Code du travail</i> ou la <i>Loi sur les normes du travail</i> , délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).
RP172	Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2023-2024.
RP173	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.
RP174	Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs, depuis cinq ans, par année financière.
RP175	Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur/conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.
RP176	Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
RP177	Nombre de dossiers liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées</i> (PL 57).
RP178	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.
RP179	Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.
RP180	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.
RP181	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.
RP182	Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.
RP183	Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

#	Liste des questions
RP184	Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.
RP185	Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.
RP186	Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.
RP187	Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.
RP188	Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.
RP189	Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.
RP190	Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.
RP191	Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.
RP192	Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

#	Questions dont les réponses seront transmises par un autre ministère ou organisme
RP193	Liste et copie des avis réalisés par la CNESST au cours des cinq dernières années en lien avec la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail. (CNESST)
RP194	Copie du rapport d'inspection de la CNESST concernant le suivi de la mise en place des normes et des procédures sanitaires dans les établissements de santé lors de la pandémie de COVID-19. (CNESST)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP1

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2023-2024.

Voici les sommes dépensées à ce chapitre entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023 :

LOGICIELS	
Achat	242 990 \$
Entretien	286 187 \$
MATÉRIEL	
Achat	69 173 \$
Entretien	1 103 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Internes (personnel du Tribunal)	2 828 229 \$
Externes (entretien du système de mission)	247 531 \$
MTESS, MCN et RQ	39 147 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Externes	101 810 \$
MCN	482 375 \$
TOTAL	4 298 545 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION : Direction générale des technologies et du pilotage

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP2

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024.

2022-2023 : Le Tribunal n'a reçu aucune demande de réduction des dépenses par le SCT.

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP3

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, 4 comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour des comités de sélection ou pour examiner le renouvellement du mandat de certains membres (juges administratifs). Les personnes suivantes ont fait partie de l'un ou l'autre des comités :

Nom	Honoraires	Frais de déplacement
Bélanger, Louise	1 517 \$	S.O.
Demers, Isabelle	286 \$	S.O.
Drouin, Renée-Claude	1 600 \$	S.O.
Grenier, Hélène	1 419 \$	S.O.
Diawara, Karounga	400 \$	S.O.
Lapointe, Daniel	942 \$	S.O.
Leclerc, Jeanne	1 928 \$	S.O.
Lynch, France	990 \$	S.O.
Morin, Sophie	1 400 \$	S.O.
Tremblay-Potvin, Charles	1 800 \$	S.O.
Trudeau, Gilles	400 \$	262 \$
Total	12 682 \$	262 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION : Direction des ressources financières

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP4

Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, et ce, depuis cinq ans.

L'obligation de fournir ce rapport au ministre du Travail a été abolie le 1^{er} janvier 2016 puisque la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1) n'a pas repris les termes de l'article 428 de la LATMP.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 25 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP5

Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

La liste de toutes ces activités se trouve aux pages suivantes.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

Trinunal administratif du travail
Du 1er avril 2022 au 29 mars 2023

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2022-04-01	Coût de reconnaissance par le Barreau du Québec des formations à l'interne	Barreau du Québec			1 860 \$
2022-04-05 et 2022-04-21	Séduire les candidats grâce au marketing RH	École de technologie supérieure	2	Montréal	1 974 \$
2022-04-07 au 2022-05-12	37e colloque du Conseil des tribunaux administratifs canadiens	Conseils des tribunaux administratifs canadiens	8	En ligne	2 000 \$
2022-04-07	Rendez-vous du droit des technologies de l'information 2022	Barreau du Québec	1	En ligne	196 \$
2022-04-08	Développements récents en droit des marchés publics 2022	Barreau du Québec	1	Montréal	500 \$
2022-04-20	De pandémie à endémie : vers la transformation du milieu de travail	SOQUIJ	1	En ligne	100 \$
2022-04-21	Tournée cohérence RT	Tribunal administratif du travail	69	En ligne	- \$
2022-04-21 au 2023-02-28	Formation: La sécurité de l'information	Tribunal administratif du travail	150	En ligne	- \$
2022-04-21 et 2022-04-26	Présentation de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail	Tribunal administratif du travail	176	En ligne	- \$
2022-04-29	Développements récents en droit du travail	Barreau du Québec	1	Montréal	495 \$
2022-05-03 au 2022-06-07	Formation sur les codes motifs de la division SST	Tribunal administratif du travail	22	En ligne	- \$
2022-05-11 et 2022-05-12	Formation et cohérence - assesseurs	Tribunal administratif du travail	20	Montréal	- \$
2022-05-18 et 2022-05-24	Présentation de la procédure sur le comportement quérulent ou vexatoire	Tribunal administratif du travail	83	En ligne	- \$
2022-05-26	Conférence des juristes de l'État	Conférence des juristes de l'État	1	En ligne	75 \$
2022-05-29	Gestion de la performance dans le contexte d'un tribunal	Conseil des tribunaux administratifs canadiens	1	En ligne	50 \$

2022-05-31 au 2023-02-28	Formations continues	Barreau du Québec	66	En ligne	7 184 \$
2022-06-07 et 2022-06-09	Session d'accueil des décideurs administratifs	ÉNAP	1	Québec	100 \$
2022-06-09	Gérer les personnalités difficiles	Groupe Motivation Performance Plus	1	En ligne	450 \$
2022-06 au 2022-08	Formation initiale des nouveaux juges administratifs	Tribunal administratif du travail	6	En ligne / Montréal	- \$
2022-06-13	Mise à jour du droit administratif 2022	Conseil des tribunaux administratifs canadiens	1	En ligne	50 \$
2022-06-13	Cours de secourisme en milieu de travail	Ambulance St-Jean	1	St-Jean	60 \$
2022-06-14	Projet de loi 96 : mieux comprendre ses impacts dans la pratique du droit	Barreau de Montréal	1	En ligne	40 \$
2022-06-23 au 2022-07-15	Atelier langue anglais - juges administratifs	Tribunal administratif du travail	16	Montréal	- \$
2022-07-05 au 2022-08-18	Présentation de la Directive concernant le traitement des courriers électroniques	Tribunal administratif du travail	93	En ligne	- \$
2022-09-12	Prise de décision de qualité : comment votre cerveau peut se mettre en travers du chemin	Conseil des tribunaux administratifs canadiens	2	En ligne	125 \$
2022-09-29	Travail hybride : Comment mobiliser son équipe	Institut de l'administration publique du Québec	1	En ligne	24 \$
2022-09-29	Formation et cohérence RT : Juges administratifs VPORT, Juristes et Conciliateurs/agents de relations du travail	Tribunal administratif du travail	62	Trois-Rivières	- \$
2022-10-05	Tournée cohérence SST Automne 2022	Tribunal administratif du travail	117	Montréal	- \$
2022-10-05	Rendez-vous de la justice administrative et de la santé mentale	Barreau du Québec	5	En ligne	1 220 \$

2022-10-18 et 2022-11-16	Journées de formations annuelles du personnel de soutien	Tribunal administratif du travail	123	Montréal et Québec	- \$
2022-11-01	E-Learning: Gestion du temps et des activités	Formations Qualitemps	1	En ligne	220 \$
2022-10-18 au 2022-10-20 2022-11-01 au 2022-11-03	Journée de formation annuelle du personnel de soutien aux opérations : agents de secrétariat et agents de bureau	Tribunal administratif du travail	91	Montréal ou Québec	- \$
2022-11-02	Congrès des professionnel.le.s de l'information 2022	Fédération des milieux documentaires	2	Montréal	935 \$
2022-11-02	Initiation à l'animation et à l'accompagnement de groupes de codéveloppement	Association québécoise de codéveloppement professionnel	1	En ligne	1 460 \$
2022-11-16 et 2022-11-17	Journée de formation annuelle du personnel de soutien aux opérations : techniciens en droit, techniciens en administration et préposés aux renseignements	Tribunal administratif du travail	39	Montréal	- \$
2022-11-22 et 2022-11-23	Assemblée des juges administratifs	Tribunal administratif du travail	153	Montréal	- \$
2022-11-22 et 2022-11-23	Assemblée des assesseurs	Tribunal administratif du travail	20	Montréal	- \$
2022-11-22 et 2022-11-23	Élaboration et mise en œuvre du programme de prévention par l'employeur	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	1	En ligne	395 \$
2022-11-23 et 2022-11-24	Assemblée des conciliateurs	Tribunal administratif du travail	75	Montréal	- \$
2022-11-24	Colloque annuel de la CJAQ	Conférence des juges administratifs du Québec	134	Montréal	45 440 \$
2022-11-29 et 2022-11-30	Comment utiliser efficacement l'expertise médicale dans la gestion d'un dossier	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	1	En ligne	350 \$

2022-12-06 et 2022-12-13	Formation : Trouver l'équilibre entre l'écoute et rigueur : Adopter une pratique professionnelle et humaine	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	1	En ligne	395 \$
2023-02-27 au 2023-03-29	Formation sur les changements au processus de contestation prévus à la Loi 27	Tribunal administratif du travail	149	En ligne	- \$
2023-02-08	Perfectionnement en français	Cégep de Limoilou	1	En ligne	138 \$
2023-02-09 et 2023-03-16	Formations sur l'application de la PRP en conformité avec les dispositions prévues par la Loi 25 et bilan 2022 et enjeux 2023	AAPI	2	En ligne	515 \$
26 jours	Programme d'information et de planification de la retraite	CARRA/CÉGEP Marie-Victorin et Commission scolaire de la Capitale	13	En ligne	3 900 \$
80 jours*	Droits de scolarité - soutien aux études	Établissements scolaires reconnus	11	Différentes régions du Québec	19 821 \$
TOTAL					88 212 \$

* Possibilité de libération avec traitement équivalente à deux journées par cours, par session, sur approbation du gestionnaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP6

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) La liste des membres du conseil d'administration;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Aucune agence, aucun conseil ou comité ne relève du Tribunal administratif du travail.

Les membres du comité de direction du Tribunal sont présentés dans le rapport annuel 2021-2022.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION : Direction des ressources financières

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP7

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a) des frais de déplacement;
- b) des frais de représentation;
- c) des frais de repas;
- d) des frais de voyage;
- e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Voici les informations demandées du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

a) Les frais de déplacement : 13 324 \$

b) Les frais de représentation : 3 803 \$

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, la présidente du TAT dispose d'un budget de 4 140 \$ réservé aux frais de représentation. Elle a utilisé 2 248 \$. Les autres membres du comité de direction ont dépensé un total de 1 555 \$.

c) Les frais de repas : 6 496 \$

d) Les frais de voyage : 9 232 \$

e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Les frais de participation à ces événements totalisent 1 442 \$.

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP9

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

La liste détaillée se trouve à la page suivante dans le tableau Excel.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Évolution des effectifs réguliers

En date du 28 février 2023

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		2,0	1,0	4,0		7,0
Québec	9	53,0	19,0	17,0		98,0
Saguenay-Lac-St-Jean		2,0	1,0	4,0		7,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière		5,0	5,0	8,0		18,0
Yamaska		3,0	1,0	4,0		8,0
Chaudière-Appalaches		6,0	2,0	5,0		13,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				3,0		3,0
.Rimouski		2,0	2,0	1,0		5,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		2,0	2,0	2,0		6,0
.Drummondville		1,0		3,0		4,0
Montréal	5	57,0	26,0	43,0	2	133,0
Montérégie		5,0	1,0	6,0		12,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		5,0	1,0	5,0		11,0
Laurentides		5,0	2,0	7,0		14,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	2,0	3,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	1,0	3,0		5,0
TOTAL	14	155,0	69,0	124,0	2	364,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP154

Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.

Économies budgétaires 2022-2023

Honoraires des membres issus	4 640 000 \$
Ressources affectées aux membres	250 000 \$
Gestion/gouvernance	50 000 \$
Frais de déplacement des membres	625 000 \$
Frais divers (impression-numérisation-poste)	520 000 \$
Rapatriement des services administratifs	730 000 \$
Dépenses diverses - membres	165 000 \$
TOTAL	6 980 000 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP155

Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.

Aucune étude supplémentaire n'a été faite pour la période mentionnée.

SOURCE : Direction générale des technologies et du pilotage

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP156

Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.

Voir également la réponse à la question RP164.

ACTIVITÉ	COÛT
Mise à jour de SISTA	0 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP157

Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le niveau d'effectifs.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP158

Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le nombre de nouveaux postes créés, abolis et transférés, ni sur les départs à la retraite et les mises en disponibilité.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP159

Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.

Voici les données au 28 février 2023 :

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIF
Professionnels	155
Personnel de bureau	124
Techniciens	69
Ouvriers	2
Cadres	14
TOTAL	364

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP160

Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucune prime de départ n'a été versée en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 27 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP161

Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

Masse salariale	68 493 700 \$
Fonctionnement	
Services de transport et de télécommunications	1 964 200 \$
Services professionnels, administratifs et autres	5 611 700 \$
Locations	9 064 000 \$
Fournitures et approvisionnement	842 800 \$
Amortissement	2 283 000 \$
Autres dépenses	246 000 \$
Total fonctionnement	20 011 700 \$
Total des dépenses	88 505 400 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP162

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

Rémunération de base – effectif régulier	47 327 529,14 \$
Rémunération de base – effectif occasionnel	814 053,30 \$
Rémunération de base – effectif étudiant-stagiaire	715 013,26 \$
Heures supplémentaires – effectif régulier	49 775,14 \$
Heures supplémentaires – effectif occasionnel	699,21 \$
Heures supplémentaires – effectif étudiant-stagiaire	1 762,35 \$
Primes et indemnités de départ – effectif régulier	2 091 068,67 \$
Primes et indemnités de départ – effectif occasionnel	27 781,48 \$
Primes et indemnités de départ – étudiant-stagiaire	29 065,11 \$
Contribution employeur – effectif régulier	9 044 672,14 \$
Contribution employeur – effectif occasionnel	198 718,54 \$
TOTAL	60 300 138,34 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION : Direction des ressources financières

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP163

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucun avis et aucune directive n'ont été émis.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 25 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP164

Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment :

- a. la formation;
- b. la publicité;
- c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;
- d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;
- e. les baux résiliés et locaux vacants;
- f. achat de matériel;
- g. tout autre coût de transition.

Aucune somme n'a été dépensée à ce chapitre entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023.

Voir également la réponse fournie à la question RP156.

SOURCE : Service des communications, Service des ressources matérielles et Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP165

Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.

Liste des nominations à titre de juges administratifs depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Mme Isabelle Arseneault
- M. Benoit Aubertin
- M. François Beaubien
- Mme Yolande Bernier
- M. Antoine Berthelot
- M. Guy Blanchet
- M. Daniel Blouin
- M. Bruno Boucher
- Mme Luce Boudreault
- Mme Guylaine Bourgeois
- Mme Isabelle Carpentier-Cayen
- Mme Caroline Charrette
- Mme Manon Chénier
- Mme Amélie Chouinard
- M. Simon Corbeil
- Mme Maude Côté
- M. Réjean Côté
- M. François Demers
- Mme Johanne Despatis
- Mme Martine Desroches
- M. Jason W. Downey
- Mme Geneviève Drapeau
- M. Frédéric Dubé
- M. Jean-François Dufour
- M. Henrik Ellefsen
- Mme Véronique Émond
- Mme Julie Falardeau
- Mme Ann Firlotte
- M. Dominic Fiset
- Mme Caroline Gagnon
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Sylvain Gagnon
- M. Renaud Gauthier
- Mme Nathalie Gélinas
- Mme Véronique Girard
- Mme Chantale Girardin
- Mme Elisabeth Goodwin
- M. Guy Grantham
- M. Gaétan Guérard
- Mme Aurora Gutiérrez

.../2

- M. Francis Hinse
- M. Alain Lachance
- Mme Julie Ladouceur
- Mme Noémi Lamontagne-Girard
- M. Laurent Lassonde
- M. Jean-François Lebel
- Mme Marie-Anne Lecavalier
- Mme Marie-Ève Legault
- Mme Émilie Lessard
- M. Hugues Magnan
- M. Michel Maranda
- Mme Nancy Martel
- M. David Martinez
- Mme Monia Minville
- M. Pierre-Étienne Morand
- Mme Chantal Sophie Moulin
- Mme Sandra Nadeau
- M. Jean-Sébastien Noiseux
- Mme Emilia Nyitrai
- Mme Maude Pepin Hallé
- Mme Josée Picard
- Mme Marie-Claude Pilon
- Mme Marie-Claude Poirier
- M. Danick Potvin
- Mme Karine Poulin
- Mme Julie Rancourt
- Mme Mélanie Raymond
- M. Christian Reid
- Mme Isabelle Robitaille
- M. Benoît Roy-Dery
- M. Guillaume Saindon
- Mme Julie Samson
- Mme Karine Savard
- M. Jean-François Séguin
- M. Pierre St-Onge
- Mme Isabelle St-Jean
- Mme Dominique Tancrède
- Mme Danielle Tremblay
- M. Erick Waddell

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP166

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du *Code du travail* et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.

Les tableaux suivants couvrent la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise	
Sort des requêtes	2022-2023
Accueillies	135
Désistements	2
Fermeture admin.	4
Règlements	0
Rejetées	1
Sous-total	142

Article 46 : Résolution de difficultés	
Sort des requêtes	2022-2023
Accueillies	0
Désistements	1
Fermeture admin.	0
Règlements	0
Rejetées	0
Sous-total	1

TOTAL	143
--------------	------------

La plupart des requêtes accueillies le sont du consentement des parties, soit par le dépôt d'une requête conjointe ou par la non-contestation de la requête par l'autre partie.

Les décisions motivées des juges administratifs sont accessibles par l'entremise du site Web de la SOQUIJ (<http://citoyens.soquij.qc.ca>), alors que l'ensemble des décisions rendues en vertu des articles 45 et 46 du *Code du travail* sont disponibles sur le site COR@IL (www.corail.gouv.qc.ca).

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT du TAT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP167

Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

Voir la liste détaillée qui suit.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT du TAT

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 25 mars 2023

Liste des plaintes du secteur municipal déposées entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023				
Date de réception	No dossier	Recours	Référence juridique	Nom parties
2022-04-11	1273221	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	François Sénécal Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu
2022-04-19	1272717	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Diane Grégory Municipalité du Canton de Cloridorme
2022-04-20	1273037	Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Dominique Michaud Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
2022-05-04	1275987	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Francine McKenna Ville de Montréal-Est
2022-05-05	1275060	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Frédéric Corneau Municipalité de Laurier-Station
2022-05-06	1275118	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Clyde Crevier Ville de Drummondville
	1276702	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Bruce Telford Municipalité de Clarendon
2022-05-09	1276723	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Denis Péloquin Ville de Sorel-Tracy
2022-05-10	1275293	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Stéphane Ouimet Ville de Terrebonne
2022-05-19	1277670	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Mathieu Dessureault Municipalité de Saint-Placide
2022-05-20	1277688	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Patrick Loïselle Ville de Salaberry-de-Valleyfield
2022-05-25	1277644	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	David Lévesque Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
2022-05-30	1278041	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Dominique Michaud Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
	1278166	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Jean-Stéphane Julien Ville de Montréal Ville de Montréal - Arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve
2022-05-31	1280592	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Alexandre Parent Ville de Montréal Ville de Montréal - Arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve
2022-06-23	1283164	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Gino Dubé Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux

			Québec		
2022-07-08	1287693	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Jean-Stéphane Julien	
				Ville de Montréal	
				Ville de Montréal - Arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve	
2022-07-13	1285504	Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Daniel Isabelle	
				Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé	
2022-07-15	1287812	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	
				André Dion	
				Ville de Montréal	
	1287814	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Karly Rousseau
					Ville de Montréal
	1287815	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Karine Bolduc
					Ville de Montréal
	1287818	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Claudine Nault
					Ville de Montréal
1287819	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Gilles Beauregard	
				Ville de Montréal	
1287820	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Karyne Grégoire	
				Ville de Montréal	
1287821	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Stéphane Richer	
				Ville de Montréal	
1287824	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Jean-Guy Laforest	
				Ville de Montréal	
1287825	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Jules-André L'Aurore	
				Ville de Montréal	
1287827	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Sébastien Beaumont	
				Ville de Montréal	
1287828	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal	Jean Alix Balan	
				Ville de Montréal	
2022-08-01	1287998	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Nathalie Doucet	
				Village de Sainte-Jeanne-d'Arc	
2022-08-04	1288227	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Claude Adam	
				Ville de Blainville	
2022-08-22	1291487	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission	Anna Mielczarek	
				Ville de Montréal	

			municipale	Ville de Montréal Arrondissement Montréal-Nord
2022-08-29	1291570	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Donna Lach Ville de Westmount
2022-09-01	1292181	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Alain Cazavant Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
2022-09-05	1292388	Destitution	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	Finautonome Jocelyn Caron
2022-09-27	1293702	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Sadek Lazzouzi Ville de Montréal Ville de Montréal - Arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve
2022-09-29	1293913	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Cynthia Gagné Municipalité de Beaulac Garthby
2022-10-03	1295066	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau Nathalie Lewis
2022-10-07	1295055	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Éric Bilodeau Ville de Québec
2022-10-20	1296832	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Hadi Hakim Ville de Westmount
2022-11-24	1300845	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Marc Proulx Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
2022-11-25	1300537	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Moline Ghanimi Ville de Montréal-Est
2022-11-28	1300955	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Richard Michaud Ville de La Sarre
2022-12-13	1302440	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Gaétane Duhême Municipalité de Godmanchester
	1302443	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Marilyne Lortie Municipalité de Morin-Heights
2022-12-16	1302873	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Sylvain Tanguay Ville de Gatineau
2022-12-17	1302867	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Olga Tabernero Ville de Kirkland
	1303056	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Mélanie Hébert Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata
2022-12-20	1303251	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	John David McFaul Municipalité de Chelsea
2022-12-21	1303600	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Manon Tremblay Ville de Laval
2022-12-23	1304340	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Martin Beaudry Municipalité de la Paroisse de Saint-Barnabé

			Québec	
2023-01-01	1305606	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Anne-Marie Braconnier Ville de Laval
2023-01-02	1305561	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Luc Bourbeau Ville de Laval
2023-01-09	1305562	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jean-François Marchand Ville de Laval
2023-01-13	1306000	Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Gérard Cossette Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard
2023-01-22	1306993	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Geneviève Magner Ville de Magog
2023-01-27	1307829	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Isabelle Lévesque Beyrouiti Ville de Longueuil
2023-02-01	1308405	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Alain Gravel Ville de Beauharnois
2023-02-06	1308887	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Chantal Robinson Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
2023-02-07	1309122	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Amélie De Terwangne Ville de Montréal
	1309364	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Karole Forand MRC du Granit
2023-02-10	1310352	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Bernard Déraps Municipalité de Saint-Philémon
	1311553	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Jean-Yves Rhéaume Municipalité régionale de comté des Maskoutains
Total général	63			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP168

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du *Code du travail* et préciser la nature des ordonnances.

Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, aucune ordonnance n'a été rendue relativement à l'application des articles 45 et 46 du *Code du travail*.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT du TAT

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 8 mars 2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP169

Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.

Voici les données relatives aux délais de fermeture provenant des divisions relations du travail, services essentiels, et construction et qualification professionnelle pour la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

Division	Moyenne		Nombre total de dossiers
	Délai imputable au TAT (en jours)	Délai total (en jours)	

Division des relations du travail (DRT)	353	413	5 791
<i>Loi sur les normes du travail</i>	467	529	3 870
<i>Code du travail</i>	114	168	1 803
Division des services essentiels (DSE)	71	72	329
Division de la construction et de la qualification professionnelle (DCQP)	166	224	93
Total des 3 divisions	335	392	6 213

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 8 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP170

Depuis cinq ans, par mois, et selon le *Code du travail* ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).

Cette question s'adresse à la Division des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Lois	Année	Mois	Nombre de dossiers		
			Ayant fait l'objet d'une conciliation réussie	Référés aux juges administratifs	Total
Loi sur les normes du travail	2022	Avril	139	40	179
		Mai	193	52	245
		Juin	153	35	188
		Juillet	87	21	108
		Août	88	25	113
		Septembre	174	37	211
		Octobre	174	39	213
		Novembre	159	38	197
		Décembre	140	38	178
	2023	Janvier	132	23	155
		Février	152	33	185
	TOTAL			1 591	381

Code du travail	2022	Avril	13	6	19
		Mai	12	8	20
		Juin	14	8	22
		Juillet	6	5	11
		Août	3	2	5
		Septembre	9	3	12
		Octobre	10	10	20
		Novembre	14	5	19
		Décembre	15	8	23
	2023	Janvier	11	11	22
		Février	18	6	24
	TOTAL			125	72

Nombre de dossiers fermés du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 selon le type de fermeture

Année	Mois	Type de fermeture					Total
		Accueillis	Désistements	Règlements	Rejetés	Fermetures admin.	
2022	Avril	92	143	233	38	5	511
	Mai	119	139	330	48	11	647
	Juin	144	149	264	46	8	611
	Juillet	100	151	170	29	4	454
	Août	117	134	167	34	4	456
	Septembre	82	136	289	28	1	536
	Octobre	114	136	286	33	2	571
	Novembre	137	178	287	61	14	677
	Décembre	123	112	262	55	7	559
2023	Janvier	85	181	226	49	8	549
	Février	130	145	308	52	7	642
Total		1 243	1 604	2 822	473	71	6 213*

* Il s'agit de l'ensemble des dossiers des divisions des relations du travail, des services essentiels, et de la construction et de la qualification professionnelle.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 29 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP171

Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le *Code du travail* ou la *Loi sur les normes du travail*, délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).

Cette question ne concerne que la Division des relations du travail.

Délai de traitement (en jours) des cas réglés par mois du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Mois	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
Avril	55,0	67,5	100,8	166,4	124
Mai	55,0	61,0	114,2	166,3	205
Juin	53,5	58,5	93,6	133,4	158
Juillet	83,0	104,0	160,5	257,8	141
Août	47,0	55,0	116,7	142,2	157
Septembre	72,0	131,0	151,2	221,4	133
Octobre	55,5	77,5	113,5	170,3	156
Novembre	51,0	60,0	85,3	118,3	191
Décembre	50,0	66,0	117,2	178,4	169
Janvier	78,0	109,0	105,4	172,6	185
Février	66,0	84,0	108,9	152,8	184
Loi sur les normes du travail					
Avril	510,0	551,5	456,8	533,0	334
Mai	544,0	565,0	476,2	540,0	403
Juin	548,0	558,0	480,1	535,6	379
Juillet	473,0	504,0	433,3	475,6	277
Août	489,0	534,5	452,7	505,2	268
Septembre	532,5	561,5	467,4	534,7	368
Octobre	526,0	552,0	478,4	538,7	373
Novembre	516,0	538,0	497,9	559,4	417
Décembre	485,0	502,0	448,1	507,7	335
Janvier	473,0	483,5	447,3	507,9	316
Février	464,5	474,5	477,4	554,8	400

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VPO des relations du travail.

.../2

**Délai de traitement (jours) des cas réglés du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023
selon les principaux articles du *Code du travail* et de la *Loi sur les normes du travail***

	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
Article 16 <i>Plainte en matière de mesures disciplinaires – congédiement</i>	56	129	118	200	217
Article 25 <i>Requête en accréditation, champ libre</i>	28	29	42	46	186
Article 25 <i>Requête en accréditation, conflit</i>	28	28	55	66	143
Article 39 <i>Requête en interprétation et statut de salarié</i>	93	196	207	351	97
Article 39 <i>Requête en modification d'accréditation</i>	75	76	88	97	284
Article 41 <i>Requête en révocation d'accréditation</i>	39	39	43	48	156
Article 45 <i>Requête en transmission de droits et obligations (totale ou partielle)</i>	39	39	46	51	142
Article 47.2 <i>Égalité de traitement par l'association</i>	153	223	218	332	387

Loi sur les normes du travail					
Articles 122 et 79.1 <i>Absence pour maladie, accidents ou autres</i>	468	509	435	505	530
Articles 122, 79.7 et 79.8 <i>Responsabilités familiales ou parentales</i>	440	467	384	416	99
Articles 122, al. 1 (1) à (3), (5), (6), (8) et (9) <i>Plainte de congédiement - général</i>	506	530	461	512	891
Article 122.1 <i>Mise à la retraite (âge, années de service)</i>	519	519	438	468	11
Article 122, al. 1 (4) <i>Salariée enceinte</i>	442	442	410	437	75
Article 123.6 <i>Harcèlement psychologique</i>	470	507	469	552	524
Article 124 <i>Congédiement sans cause juste et suffisante</i>	523	553	487	550	1 734

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VPO des relations du travail.

SOURCE : Direction des opérations de la VR-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP172

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2022-2023.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 24 mars 2023

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Évolution des effectifs réguliers

En date du 28 février 2023

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		2,0	1,0	4,0		7,0
Québec	9	53,0	19,0	17,0		98,0
Saguenay-Lac-St-Jean		2,0	1,0	4,0		7,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière		5,0	5,0	8,0		18,0
Yamaska		3,0	1,0	4,0		8,0
Chaudière-Appalaches		6,0	2,0	5,0		13,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				3,0		3,0
.Rimouski		2,0	2,0	1,0		5,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		2,0	2,0	2,0		6,0
.Drummondville		1,0		3,0		4,0
Montréal	5	57,0	26,0	43,0	2	133,0
Montérégie		5,0	1,0	6,0		12,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		5,0	1,0	5,0		11,0
Laurentides		5,0	2,0	7,0		14,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	2,0	3,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	1,0	3,0		5,0
TOTAL	14	155,0	69,0	124,0	2	364,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP173

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la *Charte québécoise des droits et libertés* et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.

Aucune plainte de cette nature ne peut être reçue au Tribunal administratif du travail (TAT) puisque les plaintes en vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne* sont déposées à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 25 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP174

Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs depuis cinq ans, par année financière.

Cette question ne s'adresse qu'à la Vice-présidence des relations du travail.

En date du 28 février 2023, le Tribunal compte 23 postes (ETC) de conciliateurs à la Vice-présidence des relations du travail. Toutefois, l'équivalent de 2.7 ETC s'acquittent notamment de fonctions de gestion et de formation.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP175

Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur / conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, les conciliateurs de la Vice-présidence des relations du travail ont tenu 1 593 séances de conciliation visant 2 289 dossiers, soit une moyenne de 113 dossiers traités par conciliateur.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 8 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP176

Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Le Tribunal administratif du travail n'a aucune compétence en vertu de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal*.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 25 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP177

Nombre de dossiers liés à la *Loi modifiant la loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)*.

Le Tribunal administratif du travail n'a aucune compétence en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)*.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 23 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP178

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.

Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

Il n'y a eu aucun pourvoi en contrôle judiciaire concernant des décisions rendues en vertu de l'article 111.0.17 du *Code du travail*,

SOURCE : Direction des services juridiques

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 8 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP179

Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.

Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, le délai de traitement moyen a été de 71,6 jours pour les 329 dossiers conclus par décision de la Division des services essentiels.

Type de dossier	Nombre de dossiers fermés	Délai moyen de traitement
Assujettissement d'un service public	233	92,2
Évaluation des services essentiels dans un service public	70	7,6
Évaluation des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux	6	227,5*
Redressement	20	8,8

*À la suite de l'entrée en vigueur, le 30 octobre 2019, de la *Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic*, le Tribunal s'est vu confier de nouveaux pouvoirs en matière d'assujettissement au maintien des services essentiels dans les services publics et quant à la détermination des services essentiels devant être fournis dans le secteur public, plus particulièrement dans le réseau de la santé et des services sociaux. De ce fait, le Tribunal a procédé à l'ouverture de plusieurs dossiers en matière de détermination des services essentiels. Toutefois, ces dossiers ne nécessitaient aucun traitement immédiat, ce qui a causé une augmentation du délai de fermeture.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP180

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, 22 dossiers ont été réglés par la conciliation à la Division des services essentiels.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP181

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, la Division des services essentiels a fermé 329 dossiers, dont 25 de façon administrative, 12 par désistement et 6 par accord/règlement. Les 286 dossiers fermés par décision se répartissent comme suit :

	SERVICES PUBLICS	SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC	FONCTION PUBLIQUE
Assujettissement d'un service public	207		
Évaluation des services essentiels	65		1
Avis de grève ou de lock-out non conformes		1	
Mesures de redressement	4	5	3
Autorisation de dépôt à la cour supérieure			
TOTAL DES DOSSIERS	276	6	4

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP182

Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, il n'y a eu aucune mesure de réparation imposée par la Division des services essentiels.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP183

Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Nombre de dossiers ouverts et nature des dossiers :

Lois	Recours	1 ^{er} avril 2022 au 28 février 2023
LATMP	Bureau d'évaluation médicale	5 618
	Délais	3
	Diagnostic médical	1 399
	Financement	5 476
	Indemnités	4 578
	Prestations	529
	Lésions professionnelles	15 161
	Mesures disciplinaires	174
	Réadaptation	750
	Autres - LATMP	61
	Total LATMP	33 749
LSST	Avis de correction	76
	Délai	1
	Droit de refus	3
	Inspections	9
	Mesures disciplinaires	29
	Ordonnances	4
	Retrait préventif	63
	Autres - LSST	4
Total LSST	189	
Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	1
Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	1
Total		33 940

	1 ^{er} avril 2022 au 28 février 2023
Délai moyen de traitement	407 jours
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	289 jours

Le délai moyen de traitement des dossiers se calcule de la date d'ouverture à la date de fermeture, et ce, peu importe le type de fermeture (désistement, décision rendue à la suite d'une audience ou d'un accord en conciliation, etc.). Ce délai inclut les délais occasionnés par les remises d'audiences et les suspens demandés par les parties.

Le délai moyen de traitement imputable au Tribunal exclut les délais occasionnés par les remises d'audiences et les suspens demandés par les parties.

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP184

Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.

DÉLAI MOYEN ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D'UNE AUDIENCE

2022-2023

	2022-2023
	1 ^{er} avril 2022 au 28 février 2023
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	12,4 mois (378 jours)
Délai moyen de traitement	18 mois (546 jours)

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP185

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Le paritarisme au sein de la Commission des lésions professionnelles a été aboli le 1^{er} janvier 2016 par l'entrée en vigueur de la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1). Ainsi, il n'y a plus de représentants patronaux et syndicaux au Tribunal administratif du travail.

Liste des assesseurs – Honoraires et frais :

Le TAT est un tribunal spécialisé et la présence d'assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le juge administratif dans des dossiers complexes. Le TAT a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et il doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels pour la période indiquée.

	01-04-2022 au 28-02-2023
Frais et honoraires des assesseurs contractuels	413 607 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP186

Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Voici les résultats entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023 :

Nombre de conciliateurs au 28 février 2023	55
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	5 872
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	8 062

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP. DRH

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP187

Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, la Division de la santé et de la sécurité du travail a enregistré 25 117 désistements :

- 10 264 de ces désistements (soit 40,9 %) découlent d'une activité de conciliation;
- 14 853 de ces désistements (soit 59,1 %) sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé le Tribunal du retrait de sa contestation.

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP188

Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2022 au 28-02-2023
Nombre de remises demandées*	
• Par les employeurs	7 816
• Par les travailleurs	4597
• Par le TAT **	49

* Ces chiffres représentent le nombre de demandes de remise et non le nombre d'audiences remises, puisqu'une audience porte souvent sur plus d'un dossier.

** Le TAT ne demande pas de remise, mais il lui arrive à l'occasion d'annuler une audience déjà fixée.

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 8 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP189

Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2022 au 28-02-2023
Nombre d'avis émis par le BEM et ayant fait l'objet d'une contestation	1 360
Nombre de ces avis ayant été renversés	124

Le Tribunal calcule dorénavant cette donnée en fonction du nombre de dossiers visant un avis du BEM.

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP190

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*	REQUÊTE DES EMPLOYEURS
	01-04-2022 au 28-02-2023	01-04-2022 au 28-02-2023
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	0	1 484
Décisions accueillant les requêtes	0	725 (48,9 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	0	105 (7,1 %)
Décisions rejetant les requêtes	0	654 (44,1 %)

* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement (cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

PREVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2022 au 28-02-2023	01-04-2022 au 28-02-2023
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	2 753	1 404
Décisions accueillant les requêtes	1 022 (37,1 %)	554 (39,5 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	174 (6,3 %)	152 (10,8 %)
Décisions rejetant les requêtes	1 557 (56,6 %)	698 (49,7 %)

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 7 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP191

Nombre de plaintes logées au Tribunal et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

Les statistiques qui suivent présentent les plaintes reçues par le Tribunal administratif du travail entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023 ainsi que celles dont le sort fut décidé au cours de cette période, bien qu'elles aient été déposées lors de l'exercice précédent. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsqu'aucune intervention n'apparaît nécessaire ou utile. Les plaintes irrecevables sont celles qui ne rencontrent pas les conditions d'ouverture.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, le TAT a enregistré 47 plaintes et a finalisé le traitement de 1 plainte déposée lors de l'exercice précédent, pour un total de 48 plaintes traitées pendant la période.

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie	Plaintes fondées*	Plaintes irrecevables	Plaintes en cours	Plaintes abandonnées	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)			1	5			6
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	4	1	1			2	8
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	6	2	1	3			12
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ET QUALITÉ DES SERVICES	4	1	2	6	1		14
AUDIENCE				2			2
CONCILIATION					1	2	3
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			1				1
AUTRES				2*			2*
LANGUE							
TOTAL :	14	4	6	18	2	4	48

*Plaintes dirigées vers d'autres organismes.

SOURCE : Service des plaintes

COLLABORATION : Vice-présidence de la qualité et de la cohérence

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 14 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP192

Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024.

Voici la ventilation des sommes allouées pour 2022-2023 :

CNESST	81 324 000 \$
Ministre du Travail	5 497 300 \$
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale	33 700 \$
RBQ	33 700 \$
CCQ	984 300 \$
CMMTQ	33 700 \$
CMEQ	33 700 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 9 mars 2023